

Un prêt de 7 500 à 8 000 € pour 5 créateurs d'entreprise

"Dix ans, déjà, que Pays d'Aix Initiatives encadre et accompagne des hommes et des femmes dans leur projet de création d'entreprise" constatait Philippe L. Rullier, président de l'association Pays d'Aix Initiatives jeudi, dans la salle de la Bastide Blanche de Cabriès. Ce jour-là, cinq créateurs d'entreprises, installés sur la commune, recevaient le chèque symbolique d'un prêt de 7 500 € à 8 000 € de la part de cette association. Un coup de pouce accordé sur trois ans, sans intérêt ni garantie.

Stéphane Salord, vice-président de la Communauté du pays d'Aix, soulignait "la qualité d'accompagnement dont bénéficie ces nouvelles entreprises". Ce soutien aide à casser le parcours du combattant que traverse toute personne voulant créer son entreprise. Je porte un regard attentif et satisfait sur ces réalisations". Françoise Pawlak, directrice de Pays d'Aix initiatives, a remercié les bénéficiaires qui parrainent et font bénéficier les nouveaux créateurs d'entreprise de leur expérience. Ce sont en général des entrepreneurs, des cadres ou des membres de l'association Pays d'Aix Initiatives qui apprennent beaucoup à ceux qui se lancent dans la création d'une activité professionnelle. Le maire de Cabriès, Hervé Fabre-Aubrespy, a félicité ces cinq personnes, espérant que d'autres s'engouffreront sur cette voie difficile mais ô combien motivante. ■

G.A.



► Les cinq récipiendaires avec Stéphane Salord, vice-président de la Communauté du Pays d'Aix, Philippe L. Rullier, président de Pays d'Aix Initiatives et du maire Hervé Fabre-Aubrespy. / PHOTOS G.A.

LE COMMENTAIRE

Philippe Espéron et Yannick Jacquet

CONFORTÉS DANS LA VIABILITÉ DU PROJET

Ils ont développé le concept Cabriès Golf Développement et ont été aidés par un prêt de 8 000 €.

Ils sont tous les deux spécialistes de l'activité golf avec des domaines de compétences complémentaires. Le montant du prêt qui leur a été accordé par Pays d'Aix Initiatives est de 8 000 euros. Une somme avec laquelle ils ont

pu acheter du matériel. "Nous étions assez sûrs de notre projet mais il nous fallait, par exemple, l'aval de professionnels financiers pour être confortés dans la création du projet et sur sa pérennité. Sur ce dernier point, nous avons bénéficié de l'expérience de professionnels qui nous ont aidés et confortés dans la viabilité de notre entreprise" disent Philippe Espéron et Yannick Jacquet. ■

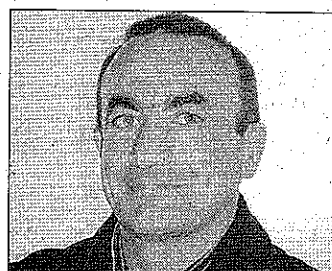
VOTRE AVIS

CETTE AIDE FINANCIÈRE VOUS ÉTAIT-ELLE INDISPENSABLE ?



VÉRONIQUE RESSÉGUIER
Psychologue

« Sans cette aide, je ne suis pas sûre que j'aurais pu m'installer. Ce prêt de 8 000 € m'a permis d'investir dans la location du cabinet et dans son aménagement. Cette aide m'a apporté une reconnaissance professionnelle dans un domaine méconnu. »



CHRISTIAN COUVRAT
EMC Maintenance, dépannage de machines industrielles

« Oui, parce que ce prêt de 7 500 €, a participé essentiellement à l'acquisition des outils nécessaires à l'exercice de ma profession et à l'achat de mon véhicule. Indispensables pour commencer à travailler. »



NATHALIE MILLES
Apicultrice

« Ce prêt de 8 000 € était un peu une goutte d'eau dans tous mes frais, mais cela m'a encouragée. Les investissements sont énormes dans ma profession. Je possède 200 ruches sur plusieurs départements et je suis reconnue comme agricultrice. »

COULISSES

Hervé Fabre-Aubrespy a profité de cette cérémonie pour annoncer une autre initiative. Un habitant de Cabriès travaille actuellement sur l'installation d'une école supérieure de créateurs d'entreprise sur la commune. À suivre...